

**L'ACTIVITÉ MOTONEIGE ... DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES POUR LE QUÉBEC,
LES LAURENTIDES, ÉTAT DE LA SITUATION**

Mont-Tremblant, 20 janvier 2017 – C'est lors d'une conférence de presse organisée par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) qu'a été lancée la 6^e édition des Portes ouvertes sur les sentiers de motoneige. La présidente, Mme Denise Grenier, motoneigiste passionnée et résidente de la région des Laurentides, a profité de ce point de presse pour souligner l'importance de l'activité motoneige pour sa région et pour l'ensemble de la province. Annuellement, la motoneige génère au Québec plus de 3,27 milliards de dollars en retombées économiques et maintient plus de 14 000 emplois.

Le jugement Langlois, des conséquences économiques néfastes pour l'industrie

Destination très prisée des motoneigistes et touristes (québécois et/ou étrangers), la région des Laurentides compte 22 clubs de motoneigistes entretenant près de 2600 km de sentiers. En 2004, suite à un recours collectif, le jugement Langlois a interdit la circulation des motoneiges sur le Parc linéaire « le P'tit Train du Nord », à la hauteur de Saint-Faustin-Lac-Carré. Plusieurs conséquences désastreuses ont découlées de la fermeture de ce sentier dont la diminution de la fréquentation par les motoneigistes ce qui se traduit par de nombreuses pertes d'emplois et par une diminution importante des revenus pour les commerçants des régions des Laurentides et de Lanaudière.

David Graham, député de Laurentides-Labelle, a profité de l'occasion pour souligner l'importance de l'activité motoneige pour la région. « *Dans une région touristique comme la nôtre, particulièrement dans les Hautes-Laurentides, la motoneige génère des dizaines de millions de dollars de retombées économiques annuellement. Je salue la contribution de centaines de bénévoles au sein des clubs qui assurent l'entretien des sentiers* », mentionne-t-il.

Sylvain Pagé, député de Labelle à l'Assemblée nationale, était également présent à la conférence de presse, afin de souligner son appui à la FCMQ. « *L'activité de la motoneige représente des retombées économiques indispensables pour les Hautes-Laurentides, mais il est bon de se rappeler que cette activité hivernale est ancrée dans notre histoire nationale et qu'elle fait notre renommée à travers le monde. Il est donc important de continuer à la moderniser et à la dynamiser afin d'en assurer la pérennité. Notre région est reconnue pour ses grands espaces, sa nature et ses paysages à couper le souffle. Merci aux généreux bénévoles et aux partenaires qui contribuent à faire des Laurentides une destination de choix* », a-t-il mentionné.

Une solution viable – toujours en attente d'une décision du gouvernement

Le projet de sentier de contournement du parc linéaire « P'tit Train du Nord », d'une longueur de 8,4 km, est d'une importance majeure pour le développement économique de toutes les municipalités situées en périphérie de ce secteur. Localement, ce sentier relie la ville de Saint-Agathe à celle de Mont-Tremblant, une véritable plaque tournante donnant accès aux régions de l'Outaouais, de la Montérégie, de Lanaudière tout en reliant les Basses aux Hautes Laurentides. Le club de motoneigistes Diable et Rouge, promoteur du projet, a obtenu pour sa réalisation, toutes les autorisations au passage du sentier en bordure de l'emprise de la route 117. Tel que promis et annoncé publiquement en 2011 par le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan pour une réalisation dès 2012, cet important projet, après de nombreux reports, s'il veut enfin voir le jour, doit également obtenir le soutien financier du ministère du transport, tel qu'annoncé par son

prédécesseur. La FCMQ a réitéré sa demande de financement auprès du ministre Lessard pour la réalisation de cet important projet, si attendu et espéré par des milliers d'amateurs de cette activité.

Mme Denise Grenier, présidente de la FCMQ : *«Je suis convaincue que le ministre croit en l'importance de cette activité, soutenu par le travail de 4500 bénévoles, la FCMQ est optimiste quant à l'aboutissement de ses nombreuses démarches.»*

Lancement de la Semaine internationale de la sécurité à motoneige, partenaire de la FCMQ, la Sûreté du Québec présente en sentier.

La semaine internationale de la sécurité en motoneige se déroule du 21 au 29 janvier 2017. A cette occasion, la Sûreté du Québec annonce que les patrouilleurs de la SQ accompagnés des agents de la FCMQ seront présents en très grand nombre dans les sentiers, les relais et les endroits licenciés. Ces deux organismes partenaires s'associent pour sensibiliser, éduquer et promouvoir la sécurité en sentiers, priorité numéro un pour ces deux organismes.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, touristes ou non-initiés à la motoneige. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

-30-

Pour renseignements:

Marilou Perreault: maperreault@fcmq.qc.ca ou par téléphone au (514) 268-2649